

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES ET DE L'AMPLITUDE D'OUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL GRIBOUILLE. DÉCISION

Séance du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Vaccaro à Mme Picard
M Bessière à M Hélaudais
Mme Courrèges à M Hélaudais
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à M Mangon

Secrétaire de séance : M Francis Royer.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2021
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2021
Publiée le : 1 juillet 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2021

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES ET DE L'AMPLITUDE D'OUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL GRIBOUILLE. DÉCISION

M Patrick Croizet, Conseiller municipal délégué Santé, transports et petite enfance, présente le rapport suivant.

Dans le cadre de la politique municipale Petite Enfance et Parentalité, la Ville de Saint-Médard-en-Jalles s'est fixé pour objectif d'accroître le nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil afin de répondre au mieux aux demandes des familles.

En juin 2021, la Ville propose 123 places en accueil collectif :

- 56 places à la Crèche Collective,
- 22 places au multi-accueil Gribouille,
- 25 places au multi-accueil Simone Veil,
- 20 places au multi-accueil Maison de la Petite enfance.

Le Multi-accueil Gribouille dispose d'un agrément de 22 places. Il est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 à 18 heures et le mercredi de 8 à 13 heures.

Ces locaux sont suffisamment spacieux pour une création de 3 places supplémentaires. Par ailleurs, pour répondre aux besoins des parents, l'amplitude d'ouverture sera étendue au mercredi après-midi.

Ainsi, l'agrément de la capacité d'accueil du multi-accueil Gribouille sera de 25 places avec une amplitude d'ouverture de 8 à 18 heures, du lundi au vendredi à partir du 1^{er} septembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe à vingt-cinq (25) le nombre de places au multi-accueil Gribouille de Saint-Médard-en-Jalles.

Décide d'étendre l'amplitude d'ouverture aux mercredis après-midi.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents y afférents.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 29 juin 2021

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

| | |
|---|---|
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Numéro de l'acte : | DG21_077 |
| Date de la décision : | 2021-06-29 00:00:00+02 |
| Objet : | AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACE ET DE L'AMPLITUDE D'OUVERTURE DU MULTI-ACCUEIL GRIBOUILLE. DÉCISION |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 9.1 - Autres domaines de compétences des communes |
| Identifiant unique : | 033-213304496-20210629-DG21_077-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| Nom métier : | | |
| 033-213304496-20210629-DG21_077-DE-1-1_0.xml | text/xml | 917 |
| Nom original : | | |
| DG21_077.pdf | application/pdf | 481789 |
| Nom métier : | | |
| 99_DE-033-213304496-20210629-DG21_077-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 481789 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Posté | 1 juillet 2021 à 10h20min08s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 1 juillet 2021 à 10h20min08s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 1 juillet 2021 à 10h20min16s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 1 juillet 2021 à 10h20min27s | Reçu par le MI le 2021-07-01 |